

# Lutte contre le décrochage scolaire

## Dispositif SAS : Scolarité, Accompagnement, Suivi

**Pilotage du dispositif :** Inspection Académique de La Haute-Garonne.

**Implantation :** Lycée professionnel Le Mirail

**Coordination :** M. Martin, Principal-adjoint du collège J. Jaurès.

### Objectif général :

Proposer un parcours individualisé à tout lycéen afin de :

- Prévenir les sorties du système éducatif sans qualification ni diplôme.
- Garantir la qualité de l'acte d'enseignement dans les classes afin d'optimiser les conditions de travail et de réussite.
- Redonner toute sa place à la transmission des savoirs.

### Public visé :

Tout élève repéré ou en demande.

### Procédure :

- Analyse des situations et décisions des modalités d'accompagnement en équipe- relais.
- Entretien individuel afin de faire émerger la volonté de l'élève à s'engager dans le dispositif d'aide et d'accompagnement, implication de la famille dans une dynamique collective.

### Modalités de suivi et d'évaluation:

Rentrée spécifique pour tous les entrants : activités de positionnement et portfolio de compétences, entretien individuel de chaque élève.

Tutorat, soutien scolaire, travail sur projet professionnel, atelier d'expression, stages en entreprises.

Réinvestissement de la scolarité, réorientation, rescolarisation en CFA notamment mise en relation pour des suivis médico-sociaux.

### Partenaires de l'Éducation Nationale :

La Ville de Colomiers

L'association des FRANCAS de la Haute-Garonne,

La ligue de l'enseignement de la Haute-Garonne,

L'association des CEMEA de Midi-Pyrénées,

Le Conseil Général de la Haute-Garonne : l'association columérine socio-éducative.

L'État : Plan de cohésion Sociale

### Financements :

EN : 1 ETP 2nd degré, 36 HSE plus une dotation de fonctionnement.

**Contact:** LEP du Mirail Proviseur-adjoint : Carole Château-Lang ;

Coordonnatrice : Valérie Bouchet et Sandrine Navarro

Tel- 05 61 43 21 21